



PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION

-Lieu : Maison des Sports

-Salle : R 11

-Heure: 09H 00

-Présence/Excusé/Absent : Voir fiche

-Le Secrétaire Général, ouvre les débats

-Il excuse le Président, Monsieur Emile WANANIJE, retenu par des obligations professionnelles.

-Il présente la situation générale et exprime la situation d'urgence dans laquelle se trouve la Ligue au niveau de la nécessité de se restructurer afin de permettre l'intégration de nouveaux membres au sein du Bureau Directeur.

-Il exprime la nécessité que chacun s'implique et se responsabilise pour que la gestion de la Ligue soit assumée par des intervenants locaux.

-Il présente la répartition des fonctions et l'affectation faite pour la mise en œuvre de celles-ci.

*-Monsieur **Emile WANANIJE** reste de droit le Président de la Ligue.*

En raison des charges de travail engendrées par son rôle important auprès du CTOS en tant que Vice Président de cet organisme son implication au niveau de la Ligue sera réajustée et adaptée elle restera celle qui est précisément définie au niveau des règlements fédéraux.

*-Monsieur **Jaques SAINT PRIX**, suite à son acceptation est désigné pour prendre le poste de Vice Président, il sera le responsable du bon fonctionnement de la Ligue par le biais de la gestion et le contrôle du fonctionnement adapté de l'ensemble des Commissions.*

*-Monsieur **Christian GINDRE**, suite à son acceptation reste le Secrétaire Général de la Ligue et assurera le développement des relations et des actions dans la zone océanienne :*

-Restructuration de l'OHF

-Relations avec l'AHF, Australia Handball Fédération

-Relations avec la Confédération asiatique

-Relations avec l'IHF

-Il reste, pour 2009 et 2010 le gestionnaire des finances (bilans, journaux fournisseurs et clients, fiches situations mensuelle des Clubs, fiches situations générales de Clubs), cette action reste accessible et disponible, elle devra être impérativement assurée localement au plus tard pour la saison 2011.

*-Monsieur **Stanislas KILIKILI**, absent, est maintenu au poste de Trésorier il devra régulariser sa situation administrative (signature) auprès des banques.*

*-Madame **Ghislaine SAINT PRIX**, suite à son acceptation devient responsable du développement des relations avec les Comités et de la mise en place et de l'application de la convention présentée par la Ligue.*

La convention concernant la relation entre la Ligue et les Comités devra être mise à la disposition de Madame SAINT PRIX

A la demande de cette nouvelle responsable le SG pourra intervenir en tant que conseil.

*-Monsieur **Ngonémec NIYEPIE**, suite à son acceptation devient le responsable du développement de la pratique par les jeunes et responsable des relations et actions entreprises auprès des Sections Sportives l'UNSS, de l'USSEP, des Centres de Loisirs, il travaillera en étroite collaboration avec Philippe AMIEL Cadre de la DJSNC.*

-Le rôle de Monsieur NIYEPIE a clairement été défini et écrit par le SG, celui-ci à la demande du responsable pourra intervenir en tant que conseil

*-Monsieur **Raphael ROSEMINA**, suite à son acceptation devient le responsable du secteur de performance, il mettra en place les relations et actions nécessaires pour finaliser les demandes de participation à des compétitions des gestionnaires des sélections qui auront été adoptées par le BD. Relations avec les organisateurs des compétitions pour la définition des obligations de chacune des parties, avec les Agences de voyages et autre organismes*

-Le rôle de Monsieur Rosemina a clairement été défini par écrit par le SG, celui-ci à la demande du responsable pourra intervenir en tant que conseil.

-L'intégralité des documents de travail seront mis à la disposition de ce nouveau responsable, par le SG

*-Monsieur **Victorio MUFANA**, suite à son acceptation devient le responsable des organisations des tournois internationaux développés par la Ligue. Il mettra en place les relations et actions indispensables pour la création, la préparation et la gestion de ces différentes compétitions.*

-Le rôle de Monsieur Mufana a clairement été défini par écrit par le SG, celui-ci à la demande du responsable pourra intervenir en tant que conseil.

-L'intégralité des documents de travail seront mis à la disposition de ce nouveau responsable, par le SG

*-Monsieur **Albert CHAMBONNIER**, suite à son acceptation devient membre de ce nouveau Bureau Directeur, nous restons dans l'attente de sa décision concernant la prise en charge éventuelle du développement des pratiques annexes, Beach Handball, Sandball et Mini Handball.*

-Comme pour l'ensemble des autres membres de ce nouveau BD, le SG reste à la disposition de ce nouveau membre pour la transmission éventuelle de l'ensemble des documents de travail.

-Suite à l'exposé du Secrétaire Général, chacun des nouveaux membres intervient brièvement pour exprimer globalement sa satisfaction de participer à la restructuration positive de la Ligue.

-Le SG reprend une nouvelle fois la parole pour exprimer sa satisfaction et confirmer que ce nouveau BD aura la responsabilité de gérer la Ligue.

-Le SG se réjouit que cet organisme de gestion très important pour la pérennisation de la situation et l'évolution de celle-ci soit pris en charge par des intervenants locaux.

-Le SG précise qu'il est important qu'un organisme décisionnaire soit constitué d'intervenants qui puissent s'exprimer librement en émettant avec conviction leurs idées, leurs souhaits, leurs exigences en acceptant que chacun puisse librement envisager de les contester afin que la concertation mise en place génère une évolution positive qui sera l'émanation des orientations décidées collectivement..

-Le SG renouvelle son souhait que seul le HANDBALL soit pris en considération.

-La parole est ensuite donnée à chacun des membres du CA afin que ceux puissent exprimer leur avis et questions, l'ensemble des propositions est validé à l'unanimité par ceux-ci

- Monsieur Jean Guy Wamdjo, Président du Comité de Province Sud s'inquiétant simplement de la régularité de cette restructuration au niveau des règlements., le SG reprenant la parole précise que cette restructuration devra être validée par la prochaine AG et que pour cette modification nous nous retrouvons dans la configuration lors du transfert de président et modification de CA lors de l'éviction de l'ancien Président en 2003.

-Monsieur Romain Legendre le Webmaster dont le SG vante les mérites et l'implication, propose sa candidature pour la Présidence de la Commission de Communication. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des participants.

-Le SG se réjouit de cet investissement et confirme l'information de prise en charge de la Commission d'Organisation des Compétitions (COC).Il précise que l'ensemble de l'important dossier technique concernant le fonctionnement et la gestion de la COC sera remis à Mademoiselle Sabrina HEAFALA qui assurera la Présidence par intérim jusqu'à la fin de cette saison.

-Mademoiselle HEAFALA se réserve le droit de ne pas reconduire son action en 2010.

-Monsieur Philippe Amiel, Cadre technique de la DJSNC et Monsieur Cintho Kouadio, cadre du Comité de la Province Nord se voit confirmer par le SG leur possibilité de participer à chacune des réunions du BD à titre consultatif.

-Le SG propose aux participants de voter à bulletin secret ou à main levée pour accepter ou refuser cette proposition de restructuration.

-Chacun fait le choix d'exprimer son avis à main levée, la proposition est acceptée à l'unanimité.

-Le Secrétaire Général félicite les nouveaux membres en soulignant l'importance de cette prise de conscience collective très importante pour le devenir de performance de la Ligue, il prononce la clôture du Conseil d'Administration

*Le Secrétaire Général
Christian GINDRE*